

N° 153-2025

ARRÊTÉ DU MAIRE

Portant autorisation d'occupation du domaine public

Gilles VINCENT, maire de Saint-Mandrier-sur-Mer,

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2214-3 ;
- Vu le code de la sécurité intérieure ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de **Madame Catherine DEFAUX, adjointe déléguée de la « transition écologique et biodiversité, santé publique, jeunesse »**, d'occuper la plage de la Coudoulière et le théâtre de verdure, le samedi 26 avril 2025 de 9H30 à 13h15 pour organiser le nettoyage de la plage et de leurs abords ;
- Considérant la nécessité d'autoriser l'occupation du domaine public sur la zone sollicitée pour permettre le bon déroulement de cette manifestation.

ARRETE

ARTICLE 1 - L'organisatrice est autorisée à occuper la plage de la Coudoulière et le théâtre de verdure, le samedi 26 avril 2025 de 9h30 à 13h15.

ARTICLE 2 : L'organisatrice a déclaré en mairie un effectif prévisible de 99 personnes. Le RIS obtenu 0.0891 n'implique pas de dispositif de secours.

ARTICLE 3 - Le tribunal administratif de Toulon peut être saisi par l'application informatique "télérécourse citoyens" par le site internet www.telerecours.fr ou par requête dans les deux mois à compter de la publication du présent arrêté. Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le maire dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 4 - Monsieur le directeur général des services, madame la directrice des services techniques municipaux, monsieur le chef de service de la police municipale, monsieur le commissaire de la police nationale, chef de la circonscription de la Seyne-sur-Mer/Saint-Mandrier-sur-Mer, et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 24 mars 2025

Le maire,

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Gilles VINCENT
Claude PRIOL

26 AVRIL 2025 NETTOYONS LE SUD

nettoyons.mareregionsud.fr

« Vous aimez votre Région ? »

Le 26 avril 2025, participez à la plus grande opération de ramassage des déchets ! »

Rendez-vous
au théâtre de verdure,
plage de la coudoulière,
à 10h00

Dotation gratuite de gants et sacs de collecte.



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ReMed
ZÉRO PLASTIQUE

**INITIATIVES
OCEANES**

SURFRIDER
FOUNDATION EUROPE